

Les “Halles” plus menacées que jamais !



*Lettre
ouverte de*

**Christian
Hervy**

*Maire de Chevilly-Larue
Conseiller général délégué,
Administrateur de la Semmaris*

à

**Monsieur
Nicolas
Sarkozy**

Président de la République

Le 28 mai 2010

CH/DQ/VM



Monsieur Nicolas SARKOZY
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président,

C'est en votre qualité de chef de la majorité présidentielle et celle de garant des intérêts supérieurs de la Nation que je m'adresse aujourd'hui à vous dans l'urgence, et en vous indiquant que je rends publique cette démarche.

Le mardi 27 mai 2008, lors de votre visite au Marché d'intérêt national de Rungis/Chevilly-Larue, vous avez rendu un vibrant hommage à **« cette France qui travaille tôt et qui demande une seule chose, c'est de pouvoir vivre du fruit de son travail »**.

Le jeudi 30 avril 2009, en recevant le traditionnel brin de muguet offert par les professionnels du MIN, vous leur avez dit ceci : **« Le Marché d'intérêt national de Rungis est un endroit extraordinaire dans lequel je me sens bien parce que ceux qui s'y trouvent ont mis la valeur travail au cœur de leur projet de société. Vous représentez des professionnels de très haut niveau attachés à la qualité des produits alimentaires, qualité qui fait la renommée de la France ... Vous incarnez des métiers de proximité qui gagnent en succès dans la crise que nous traversons, et les 1 300 entreprises présentes sur le marché de Rungis font de vous des acteurs du lien social avec l'ensemble de nos compatriotes. Rungis est une vitrine extraordinaire des produits et des terroirs français que vous faites vivre. Vous vous imposez comme le plus important marché de gros de produits frais au monde, ce qui est une réussite exceptionnelle »**.

Écoutant ces propos, vos auditeurs se sont sentis confortés dans leur travail et dans leurs projets ; ils en ont tiré la conclusion que les engagements pris en faveur des MIN de France par le gouvernement de 2003, auquel vous apparteniez, seraient respectés.

Hélas ! À la faveur d'un débat parlementaire dont l'objet est la transcription dans notre droit de certains aspects de la directive européenne dite *« directive Bolkestein »*, la députée UMP rapporteure du projet a introduit, contre toute attente, un amendement à l'article 11 du projet de loi qui **supprime les périmètres de référence des Marchés d'intérêt national**. Cet amendement, dont il semble qu'il ait été sollicité par un dirigeant du groupe allemand de la grande distribution METRO, contredit le travail de concertation mené depuis 2008 par le Ministre du Commerce et de l'Artisanat de votre Gouvernement.

Cette concertation avait abouti à une proposition d'évolution de la réglementation des MIN qui recueillait l'assentiment du plus large panel de professionnels du commerce des produits frais comme de l'agriculture, et qui semblait acceptable par la Commission de Bruxelles, comme l'a souligné le Ministre Novelli dans les débats.

En procédant à un tel amendement dans un projet de loi qui captait l'attention des députés sur d'autres sujets, notamment la réforme des Chambres de commerce et d'industrie, **un vote favorable a été acquis en première lecture à l'Assemblée nationale sans véritable débat de fond** sur les enjeux pour la société française des périmètres de référence des MIN. Cela est si vrai qu'après coup, plusieurs parlementaires de votre majorité ont écrit au Premier ministre pour revenir au texte initial de l'article 11 alors qu'ils avaient émis un vote contraire !

L'amendement de Madame Vautrin, s'il était finalement retenu, aurait des conséquences catastrophiques dans la mesure où il permettrait à cette puissance financière qu'est le groupe METRO d'essaimer rapidement au sein des agglomérations sans autorisation préalable des pouvoirs publics au titre du commerce de gros des produits frais, mais aussi à des opérateurs peu scrupuleux de s'installer en dehors des MIN pour faire le commerce de ces produits en échappant aux divers contrôles, **notamment sanitaires**.

Cette concurrence déloyale aurait pour effet d'affaiblir sensiblement les 1 300 PME du MIN de Rungis-Chevilly, ainsi que des dizaines d'autres en régions, et de menacer la pérennité des 26 000 emplois des MIN de France.

En référence à votre discours, Monsieur le Président, et **sachant que tous les élus qui connaissent bien les MIN, à droite comme à gauche, sont opposés à l'amendement Vautrin**, je vous demande d'agir – dans le respect des prérogatives du Parlement – de telle façon que votre majorité s'exprime de manière cohérente en faveur du maintien du texte initial de votre Gouvernement, s'agissant de l'article 11.

J'y insiste d'autant plus que les conséquences en chaîne de la disparition des périmètres touchent **des domaines essentiels de l'action conduite par les services de l'État au service de l'intérêt général**. Avec leurs périmètres de référence, les MIN sont de puissants outils d'aménagement du territoire ; ils constituent un réservoir d'emplois qu'il faut protéger ; ils sont la vitrine de nos productions agricoles de terroir constitutives de la biodiversité et de la tradition culinaire françaises ; ils constituent pour nombre de nos agriculteurs un outil essentiel de mise en marché de leurs produits jusque sur les étalages des commerçants forains et sédentaires de nos centres-villes ; ils sont le seul outil dont l'État dispose pour suivre la formation des prix de détail des produits frais ; ils sont un lieu de contrôles sanitaires et phytosanitaires essentiels à notre sécurité alimentaire (je pense en particulier aux restaurants scolaires) ; ils sont un lieu de contrôle de la moralité des transactions commerciales.

Ce modèle fait école dans le monde et notre ingénierie remporte de significatifs succès en l'exportant. Pourquoi fragiliser, menacer ce que l'on nous envie tant ?

Grâce à l'existence des périmètres de référence, **la France dispose encore d'un circuit de distribution alimentaire de qualité, alternatif à la grande distribution**, ses « *cash and carry* », ses puissantes centrales d'achat qui étranglent les producteurs et poussent à l'industrialisation des productions alimentaires. Les MIN sont par définition des lieux de la concurrence où se confronte une diversité d'offre, y compris celle de METRO, comme c'est le cas au MIN d'Avignon ; ce ne sont ni des « monopoles » – idée absurde – ni des lieux de « privilège », mais des endroits où il faut se lever tôt et travailler dur pour faire face à la concurrence, comme vous l'avez-vous-même indiqué. Avec leurs 30% de parts de marché, les MIN doivent tous les jours mener le combat de David contre Goliath.

J'en terminerais en relevant que les collectivités territoriales et les professionnels des MIN, forts des promesses sécurisantes de 2003, **ont beaucoup investi pour moderniser ces marchés – comme à Rouen, Lommès, Grenoble, Rungis –, pour participer à la relance économique et pour soutenir l'emploi**. On ne change donc pas les règles au milieu de la partie, faute de quoi il serait indécent d'accuser les élus locaux de trop dépenser après que l'État les ait incités à investir dans ce secteur essentiel à notre économie et à notre vie quotidienne.

Monsieur le Président, il semble que les groupes parlementaires de votre majorité sont divisés notamment parce qu'un groupe de la grande distribution se serait employé à en influencer certains, comme le laisse penser un courriel écrit selon toute vraisemblance par l'un de ses dirigeants à divers parlementaires, courriel qui énonce la liste des sénateurs dont il aurait obtenu – par quels moyens ? – la « compréhension » de ses intérêts. Il est encore temps de ramener tout un chacun à la raison et la République à ses devoirs. Compte tenu de la tournure prise par cette affaire, **une issue conforme à l'intérêt général et à l'éthique républicaine paraît appeler la mobilisation des plus hautes autorités de l'État**.

Certain d'avoir retenu votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'hommage de mon profond respect.



Christian Hervy,
Maire de Chevilly-Larue,
Conseiller général du Val-de-Marne,
Administrateur de la Semmaris

Signer la pétition sur
www.mesopinions.com en tapant
« marchés » ou « MIN »

